

LA MOBILITÉ EUROPÉENNE POUR LES APPRENTIS : UN LEVIER ESSENTIEL DE COMPÉTENCES

Pour un apprenti, l'internationalisation du parcours de formation constitue un vecteur important de développement de ses compétences tant professionnelles que personnelles. Le réseau des CMA, pleinement engagé dans cette mobilité, dresse un état des lieux de la mobilité européenne et internationale dans le réseau des Chambres de Métiers et de l'Artisanat avec une nouvelle enquête sur l'année scolaire 2023/2024, présentée en septembre 2025.

Dans le cadre d'un contrat d'apprentissage, un apprenti peut effectuer un séjour professionnel dans un pays européen ou à l'international. 3152 apprentis, post apprentis et maîtres d'apprentissage ont ainsi bénéficié en 2023/2024 d'une mobilité dans le réseau des CMA. Soit une hausse de 45 % par rapport à 2017/2018. Cette expérience constitue un volet important de la formation d'un apprenti, elle consolide son parcours, enrichit son expérience et valorise son CV.

Les CMA accompagnent les entreprises artisanales pour leur permettre de bénéficier des compétences professionnelles et techniques grâce à une ouverture à l'international. Les compétences personnelles de jeunes apprentis, telles que l'autonomie et la prise d'initiative, au cœur du métier de chef d'entreprise artisanale qu'ils sont amenés à devenir, sont également enrichies par cette expérience.

Cette progression est liée à la mise en place de consortium régionaux au sein du réseau des CMA, qui ont permis de développer les mobilités, de sécuriser les financements et d'accompagner efficacement l'intégration des périodes de formation à l'étranger dans les parcours de formation.

Le réseau accorde une attention soutenue à la qualité de l'accompagnement de ces jeunes dans leur parcours à l'étranger.

Un développement de la mobilité porté par le réseau des CMA

L'objectif du réseau des CMA est de poursuivre le développement de la mobilité afin d'offrir à un nombre toujours plus important de jeunes l'opportunité d'enrichir leurs compétences personnelles et professionnelles à travers une expérience à l'étranger, tout en favorisant l'accueil d'apprentis internationaux en France.

CMA France a réuni ses principaux partenaires de la mobilité européenne et internationale à l'occasion des ERASMUS DAYS pour un temps d'échange et de collaboration. Cette rencontre a permis de présenter les résultats de l'enquête 2023-2024 menée sur l'organisation quantitative et qualitative de la mobilité au sein du réseau des CMA. Au-delà du partage de ces résultats, l'événement a également mis en lumière les projets portés par CMA France et son réseau, tout en ouvrant la voie à de nouvelles perspectives d'action telles qu'une mobilité à visée certificative ou une mobilité internationale de longue durée (de 2 à 12 mois).

Joël Fourny, Président de CMA France déclare : « la mobilité européenne et internationale est une chance exceptionnelle : elle permet à nos apprentis de découvrir d'autres savoir-faire, d'autres cultures professionnelles et de grandir humainement. Ces expériences renforcent l'excellence de nos métiers et contribuent au rayonnement de l'artisanat français en Europe. »

Contact presse : Marie Respingue – respingue@cma-france.fr

Tel : 07 45 08 48 53